

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION Le 16 décembre 2025

À la rencontre du CONSEIL D'ADMINISTRATION du Centre de services scolaire René-Lévesque tenue à la salle 5 du Centre administratif de Bonaventure ce seizième jour du mois de décembre 2025 à compter de 18 h 30, à laquelle sont présents :

LES ADMINISTRATEURS SUIVANTS :

Représentants des parents :

M. Marc Lusignan	District n° 1
M. Pascal Martineau	District n° 4
M ^{me} Mélanie Marin	District n° 5

Représentants de la communauté :

M ^{me} Marie-Christine Boudreau	Expertise en matière de gouvernance, d'éthique de gestion de risque ou de gestion des ressources humaines
M. Félix Caron	Issu du milieu municipal, des affaires, de la santé ou des services sociaux
M. David Roy	Issu du milieu communautaire, sportif ou culturel
M ^{me} Line Débigaré	Expertise en matière financière, comptable ou en gestion des ressources matérielles ou financières

Représentants du personnel :

M. Robin Roy	Personnel enseignant
M ^{me} Marilynne Grenier	Personnel d'encadrement
M ^{me} Nathalie Dickie	Personnel professionnel
M ^{me} Véronique Nadon	Direction d'établissement

SONT AUSSI PRÉSENTS :

M^{me} Sandra Nicol, directrice générale
M^{me} Manon Dumaresq, directrice générale adjointe
M. Nicolas Tchernof, secrétaire général
M^{me} Monica Pichette, directrice des Services éducatifs
M. Simon Bujold, directeur des Ressources matérielles
M. Samuel Johnson, directeur des Ressources financières

SONT ABSENTS :

M^{me} Rosalie Bujold, membre de la communauté
M^{me} Mélanie Girard, personnel de soutien
M^{me} Christine Fournier, membre parent
M^{me} Sabrina Houle, membre parent

CA-25-531 OUVERTURE DE LA SÉANCE ET CONSTATATION DU QUORUM

M^{me} Marin, présidente, constate le quorum et procède à l'ouverture de la séance en souhaitant la bienvenue aux membres.

CA-25-532 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

M^{me} Line Débigaré propose que l'ordre du jour suivant soit adopté avec l'ajout du sujet au point 9 : *Vente de l'école du Plateau de Saint-Alexis de Matapédia – Reconduction finale du délai pour conclusion de transaction*

1. Ouverture de la rencontre et constatation du quorum
2. Mot de bienvenue
3. Adoption de l'ordre du jour et varia
4. Code d'éthique – Dénonciation d'intérêt
5. Période de questions
6. Rapport de la présidente du Conseil d'administration
7. Rapport de la présidence du Comité de parents
8. Rapport de la directrice générale
 - 8.1 Suivi au procès-verbal de la rencontre 18 novembre 2025
 - 8.2 Rapport annuel 2024-2025 - Adoption
9. Rapport de la direction des ressources matérielles et du transport
 - 9.1 AJOUT DE SUJET : Vente de l'école du Plateau de Saint-Alexis de Matapédia – Reconduction finale du délai pour conclusion de transaction
10. Ordre du jour de consentement
 - 10.1 Procès-verbal de la séance du 18 novembre 2025
 - 10.2 Politique sur l'admission, l'inscription et la fréquentation des élèves 2026-2027 – Adoption
 - 10.3 Politique relative à l'organisation des services éducatifs aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage - Adoption
11. Date de la prochaine rencontre
12. Levée de la rencontre
13. Huis clos – Évaluation de la rencontre

Adopté à l'unanimité.

CA-25-000 CODE D'ÉTHIQUE - DÉNONCIATION D'INTÉRÊT

Il n'y a pas de dénonciation d'intérêt pour cette rencontre.

CA-25-000 PÉRIODE DE QUESTIONS

Il n'y a aucune question pour cette rencontre.

CA-25-000 RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

M^{me} Marin, nous informe des activités de la présidence depuis la dernière rencontre :

- Deux (2) rencontres avec la direction générale, dont une pour la préparation de la rencontre d'aujourd'hui.

CA-25-000 RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE DU COMITÉ DE PARENTS

M. Pascal Martineau, membre du Comité de parents, présente un résumé des discussions tenues à la dernière rencontre du comité. Plusieurs dossiers ont été abordés, notamment l'organisation de conférences, le vapotage ainsi que la violence en milieu scolaire. Le comité souhaite consulter les Conseils d'établissement et le Conseil d'administration afin de connaître l'intérêt à poursuivre ces dossiers.

CA-25-000 RAPPORT DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

CA-25-000 SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE DU 18 NOVEMBRE 2025

Il n'y a aucun suivi à réaliser.

CA-25-533 RAPPORT ANNUEL 2024-2025 DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE RENÉ-LÉVESQUE - ADOPTION

Dans le cadre de la Loi sur l'instruction publique, une présentation du rapport annuel 2024-2025 est faite et M^{me} Marie-Christine Boudreau en propose l'adoption pour transmission au ministère de l'Éducation tel que le prévoit la législation.

Adopté à l'unanimité.

CA-25-000 RAPPORT DE LA DIRECTION DES RESSOURCES MATÉRIELLES ET TRANSPORT SCOLAIRE

CA-25-534 VENTE DE L'ÉCOLE DU PLATEAU DE SAINT-ALEXIS DE MATAPÉDIA – RECONDUCTION FINALE DU DÉLAI POUR CONCLUSION DU CONTRAT

CONSIDÉRANT la résolution CC-15-38 du Conseil des commissaires du 22 janvier 2015 entérinant la fermeture de l'école du Plateau de Saint-Alexis-de-Matapédia;

CONSIDÉRANT qu'il s'agit d'un immeuble excédentaire pour le Centre de services scolaire René-Lévesque;

CONSIDÉRANT le rapport d'évaluation immobilière de la firme professionnelle BOURQUE, DUPÉRÉ, SIMARD ET ASSOCIÉS;

CONSIDÉRANT les dispositions prévues au *Règlement sur les normes, les conditions et la procédure d'aliénation d'un immeuble d'un centre de services scolaire* à l'effet que le ministre peut autoriser un centre de services scolaire à aliéner de gré à gré un immeuble à une municipalité;

CONSIDÉRANT l'obligation réglementaire d'inscrire une clause de préférence d'achat à l'effet que l'organisme vendeur, en l'occurrence le Centre de services scolaire René-Lévesque, conserve un droit de premier refus, en vertu duquel la municipalité devra, si elle désire aliéner l'immeuble, l'offrir d'abord au Centre de services scolaire au prix auquel elle l'aura initialement acquis de celle-ci;

CONSIDÉRANT la résolution 061-2024 de la municipalité de Saint-Alexis-de-Matapédia

datée du 13 mai 2024 d'offrir au Centre de services scolaire René-Lévesque la somme de 20 000 \$ dans le but d'acquérir l'école du Plateau de Saint-Alexis-de-Matapédia dans le cadre de son projet de réhabilitation du bâtiment en vocation sociocommunautaire;

CONSIDÉRANT que l'immeuble est vendu dans l'état où il se trouve sans aucune garantie légale;

CONSIDÉRANT l'échéance revue à la résolution CA-24-405 du Conseil d'administration du 11 juin 2024, confirmant l'intention du Centre de services scolaire René-Lévesque de vendre, dans un délai de six (6) mois, l'immeuble à la municipalité de Saint-Alexis-de-Matapédia dans le cadre son projet avec le Centre Accalmie;

CONSIDÉRANT les reports antérieurs repoussant la transaction à intervenir entre le Centre de services scolaire René-Lévesque et la municipalité Saint-Alexis-de-Matapédia;

CONSIDÉRANT que la municipalité Saint-Alexis-de-Matapédia et le Centre Accalmie ont reçu, en date du 11 décembre 2025, confirmation que le projet est officiellement retenu dans le cadre du programme visé pour compléter le financement;

CONSIDÉRANT l'intention du Centre de services scolaire René-Lévesque de procéder à cette transaction avec la municipalité Saint-Alexis-de-Matapédia dans les meilleurs délais;

CONSIDÉRANT l'intention de la municipalité de Saint-Alexis-de-Matapédia de céder gracieusement le bâtiment au Centre Accalmie en guise de mise de fonds dans le projet;

CONSIDÉRANT que le Centre de services scolaire René-Lévesque consent d'emblée à renoncer à son droit de premier refus, dans la cadre de cette seconde transaction à intervenir, visant la cession de l'immeuble par la municipalité de Saint-Alexis-de-Matapédia à l'intention du Centre Accalmie;

IL EST PROPOSÉ PAR M^{ME} VÉRONIQUE NADON :

QUE le Centre de services scolaire René-Lévesque autorise la vente de l'école du Plateau de Saint-Alexis-de-Matapédia, circonstances et dépendances, numéro de lot 5 629 817,192 rue principale, à la municipalité de Saint-Alexis-de-Matapédia au montant de 20 000 \$, **que la transaction soit conclue dans un délai maximal de trois (3) mois** suivant la présente résolution et que cette démarche soit considérée finale, délai au-delà duquel le Centre de services scolaire verra à remettre l'immeuble en vente publique;

QUE le Centre de services scolaire René-Lévesque renonce d'emblée à l'exercice de son droit de préférence d'achat et autorise dès ce moment la municipalité de Saint-Alexis-de-Matapédia de céder l'immeuble, dans une seconde transaction à intervenir, au Centre Accalmie afin de permettre la réalisation du projet de réhabilitation du bâtiment en partenariat municipal (Municipalité de Saint-Alexis-de-Matapédia) et sociocommunautaire (Le Centre Accalmie);

QUE le directeur du service de ressources matérielles soit autorisé à signer tous les documents relatifs à la transaction.

Adopté à l'unanimité.

CA-25-000 SUJET À L'ORDRE DU JOUR DE CONSENTEMENT

CA-25-535 PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 18 NOVEMBRE 2025

Le procès-verbal de la rencontre du 18 novembre 2025 (CA-44-2025) ayant été remis plus de six heures avant la présente rencontre, la présidente est dispensée de sa lecture et M. Robin Roy en propose l'adoption, tel que présenté.

Adopté à l'unanimité.

CA-25-536 POLITIQUE SUR L'ADMISSION, L'INSCRIPTION ET LA FRÉQUENTATION DES ÉLÈVES 2026-2027 – ADOPTION

Il est proposé par M. Robin Roy que le Centre de services scolaire René-Lévesque procède à l'adoption de la Politique sur l'admission, l'inscription et la fréquentation des élèves 2026-2027, telle que présentée.

Adopté à l'unanimité.

CA-25-537 POLITIQUE RELATIVE À L'ORGANISATION DES SERVICES ÉDUCATIFS AUX ÉLÈVES HANDICAPÉS ET AUX ÉLÈVES EN DIFFICULTÉ D'ADAPTATION OU D'APPRENTISSAGE – ADOPTION

Il est proposé par M. Robin Roy que le Centre de services scolaire René-Lévesque procède à l'adoption de la Politique relative à l'organisation des services éducatifs aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage, telle que présentée.

Adopté à l'unanimité.

CA-25-000 DATE DE LA PROCHAINE RENCONTRE

La prochaine rencontre se tiendra le 17 février 2025 en virtuelle.

CA-25-538 CLÔTURE DE LA SÉANCE

Il est 20 h 45 l'ordre du jour étant épuisé, sur proposition de M^{me} Nathalie Dickie, la présidente, M^{me} Marin déclare la levée de la réunion.

Adopté à l'unanimité.

CA-25-000 HUIS CLOS – ÉVALUATION DE LA RENCONTRE

Mélanie Marin
Présidente

Nicolas Tchernof
Secrétaire général